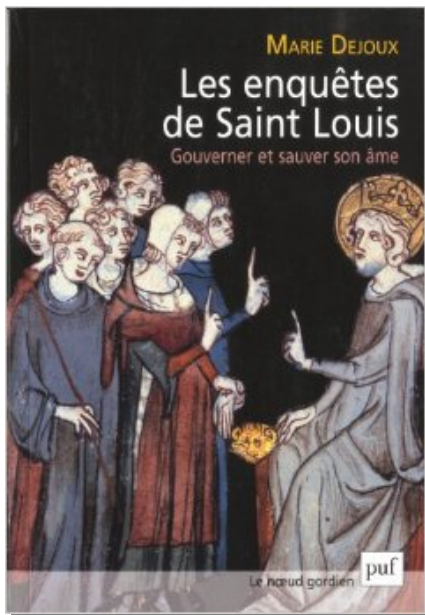


Sélection d'ouvrages présentés en hommage
lors des séances 2014 de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de l'auteur, madame Marie Dejoux, l'ouvrage intitulé : *Les enquêtes de Saint Louis. Gouverner et sauver son âme* (coll. Le nœud gordien), Paris, P.U.F., 475 pages. Issu d'une thèse de doctorat soutenue devant l'université de Paris I – Panthéon-Sorbonne, ce livre s'inscrit dans un courant très actuel de l'histoire politique du XIII^e siècle, à savoir l'étude des enquêtes et, plus largement, des procédures inquisitoires, largement attestées à cette époque dans de nombreux royaumes et principautés, comme mode de gouvernement dans le passage de l'ancien régime féodal à celui de la souveraineté moderne. Dans ce corpus des grandes enquêtes du XIII^e siècle, celles de Saint Louis, une vingtaine, échelonnées entre 1247 et 1270, forment un ensemble remarquable et depuis longtemps repéré et, pour l'essentiel, édité, notamment

par Léopold Delisle, au t. XXIV du *Recueil des historiens des Gaules et de la France* en 1904. Cette documentation avait souvent été utilisée par les historiens, surtout dans le cadre de monographies locales, comme source sur la situation sociale, économique ou administrative de telle ou telle ville ou région dans les années 1250-1260, mais elle n'avait jamais fourni la matière d'une étude globale et systématique, prenant comme objet l'enquête en elle-même, saisie comme un phénomène politique autonome et cohérent et non comme un répertoire de faits « objectifs », et c'est tout le mérite de Marie Dejoux que de l'avoir entreprise, en tenant compte des avancées les plus récentes tant de la diplomatie que de l'histoire politique et juridique.

On sait qu'avant son départ pour la croisade en 1248, puis après son retour (1254) et enfin dans les années précédant son second départ, celui de la croisade de Tunis, Saint Louis constitua des commissions d'enquêteurs chargées de parcourir le domaine royal, de recueillir toutes les plaintes et témoignages (10 000 environ ont été conservés) relatifs à d'éventuels abus et extorsions imputables au roi lui-même (soit Saint Louis, soit ses prédécesseurs immédiats) ou à ses officiers et, après examen, d'en faire éventuellement réparation aux sujets lésés, qu'il s'agisse d'individus, d'établissements ecclésiastiques ou de communautés d'habitants.

Marie Dejoux commence par présenter la documentation parvenue jusqu'à nous et souligne que, loin d'être un monument archivistique soigneusement érigé par la monarchie capétienne à la gloire du saint roi, elle consiste en fait en un ensemble disparate et certainement très incomplet de documents de travail, de notes éparses, d'aide-mémoire, de cahiers non reliés, etc., qui n'étaient certainement pas destinés originellement à être rassemblés à Paris et conservés dans le Trésor des chartes.

L'auteur étudie ensuite ce que l'on peut savoir à travers les pièces conservées – qui concernent surtout, d'un côté, le Nord et l'Ouest du royaume (Artois, Picardie, Normandie, Touraine, Poitou, Saintonge), de l'autre le bas-Languedoc (sénéchaussées de

Nîmes et de Carcassonne) –, de la personnalité même des enquêteurs, presque toujours ecclésiastiques mais avec un glissement significatif des religieux mendiants, majoritaires dans les premières années, aux clercs du roi, séculiers et gradués en droit, après 1254. Elle analyse ensuite les méthodes de travail et les itinéraires de ces enquêteurs qui semblent avoir œuvré plus particulièrement dans les zones périphériques, récemment rattachées au domaine royal ou qui portaient encore les séquelles des guerres du début du siècle ou, pour le Midi, de la croisade anti-albigeoise et où il était particulièrement important de manifester la justice royale et l'amour du souverain pour ses sujets. Se tournant enfin vers ces derniers, elle montre que, quoi qu'en ait dit l'hagiographie, ce sont avant tous les élites et les notables, urbains ou ruraux, et non les pauvres, qui ont pu faire entendre leurs plaintes et bénéficier des réparations royales ; comme on pouvait s'y attendre, les destructions dues aux guerres, les confiscations, les impayés, les amendes arbitraires, les impôts abusifs, plus que les violences immédiates, forment le gros des récriminations que prirent en compte les enquêteurs royaux en même temps que les usures perçues par les Juifs (et dont le roi était redevable dans la mesure où il avait lui-même confisqué les biens et avoirs des Juifs à la suite de leur récente expulsion du royaume) ; quant aux réparations imposées, toujours après une évaluation précise, elles pesèrent parfois sur le Trésor royal, mais plus souvent sur les finances personnelles des officiers, moins d'ailleurs des baillis et sénéchaux dont on ne pouvait compromettre trop gravement l'autorité, que des officiers subalternes (prévôts, viguiers, sergents) en contact permanent avec la population ordinaire.

Une fois tous ces éléments établis au prix d'analyses minutieuses et de critiques pertinentes, quoique parfois un peu sévères, de l'historiographie antérieure, Marie Dejoux peut finalement s'interroger sur la signification réelle de ces « enquêtes de réparation et de restitution » qui, à la différence de celles du début du XIV^e siècle, ne visaient ni à sanctionner les officiers coupables ou incompetents, ni à réformer le gouvernement du royaume au nom du bien commun, mais poursuivaient une double finalité, religieuse et politique : d'une part, assurer le salut de l'âme du roi en soulageant sa conscience, au moment de son départ en croisade, par l'aveu et la réparation des torts dont, par lui-même, ses ancêtres ou ses officiers, il avait pu se charger vis-à-vis de ses sujets ; d'autre part, étendre au maximum (comme le faisait aussi de son côté, au même moment et par des moyens voisins, le Parlement naissant) l'action bienfaisante et purificatrice du roi justicier afin de susciter, notamment dans les larges élites sociales qui furent les principales bénéficiaires des restitutions royales, l'attachement à la personne du souverain et une sorte de consensus devant la croissance de l'État monarchique, spécialement dans les régions récemment conquises ou annexées au domaine.

Si on ajoute à cela que l'ouvrage de Marie Dejoux, écrit d'une plume pleine d'alacrité, est richement pourvu de photos et de cartes (en noir et blanc) et de tableaux et diagrammes, ainsi que d'annexes documentaires et d'une abondante bibliographie, on voit qu'on a avec ce livre une contribution de première importance au renouveau actuel de l'histoire politique du XIII^e siècle et plus précisément de celle du règne de celui que

Sélection d'ouvrages présentés en hommage
lors des séances 2014 de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Georges Duby pouvait, il y a quelques années encore, désigner comme le plus mal connu
des grands rois français du Moyen Âge. »

Jacques VERGER
Le 7 novembre 2014

Les enquêtes de Saint Louis. Gouverner et sauver son âme
Sur le site des [Presses universitaires de France](http://www.puf.fr)

